

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 13 »
En N°. 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, GAND, ANVERS), departure times, and prices for various routes.

FRANCE.—Paris, le 27 octobre.

La représentation de Lucia di Lammermoor au Théâtre Italien, a été honorée hier soir de la présence de Laraine, le roi et la reine des Belges, Mme. la princesse Adélaïde, M. le duc de Nemours, Mme. la princesse Clémentine, le duc d'Anmale et le duc de Montpensier accompagnés de S. M. l'impératrice.

sez grande quantité de poudre et de cartouches fabriquées. La seconde est celle de Charles Nermond, étudiant en droit, logé rue Hautefeuille.

Charles Nermond est le frère puîné du porteur d'eau arrêté précédemment rue du Paon, et il paraîtrait que, par suite de cette seconde arrestation, on serait parvenu à constater l'individualité et à connaître les antécédents de Nermond aîné.

Ce porteur d'eau n'aurait pas, assure-t-on, exercé toujours une profession aussi infime : Nermond aîné aurait été maître d'études au collège Henry IV, et s'y serait même fait distinguer par sa bonne conduite et sa capacité.

M. Colin, commissaire de police, accompagné d'un officier de paix, a fait ce matin une perquisition chez un relieur de la rue St-Jacques. On a saisi quelques exemplaires du Moniteur républicain, et une quarantaine de cartouches.

Les arrestations, dont le Moniteur républicain est devenu le motif, continuent avec activité. Les personnes incarcérées sont tenues au secret le plus rigoureux; leurs femmes seules, s'ils sont mariés, sont admises à communiquer avec eux pendant quelques minutes, encore est-ce à la condition expresse que la conversation aura lieu à très haute en présence d'un gardien, et qu'il ne sera question que d'affaires d'intérêt.

Le Journal des Débats dit aujourd'hui : « On assure que le cabinet suffisamment éclairé par les déclarations du conseil supérieur de commerce que M. Molé lui-même avait voulu présider, et aux séances duquel tous les ministres avaient soigneusement assisté, s'est prononcé pour une réduction d'un tiers. C'est à dire de 16 fr. 50 c. par 100 kil. sur le droit qui frappait le sucre colonial, sans préjudice du droit de 16 fr. 50 c. établi sur le sucre de betteraves. »

Le Journal des Débats ajoute : C'est aux chambres qu'il sera donné de statuer. »

Donizetti est peut-être après Rossini le compositeur qui a écrit le plus grand nombre d'opéras. On a de lui soixante-trois partitions.

M. le comte Guernon de Ranville, ancien ministre de Charles X, a passé à Lyon venant d'Allemagne. M. Guernon de Ranville ne s'est arrêté que quelques heures, et a poursuivi sa route pour Paris, se rendant en Normandie. (Réparateur.)

Par bonheur, il se trouva près d'elle le docteur H... médecin français, qui, l'ayant relevée, la porta dans ses bras jusqu'au cabaret qui se trouve à côté de Santa Maria dellenuove, où il lui remit le poignet, et la fit transporter chez Mme. de Lagrange. La douleur qu'elle éprouva pendant cette opération fut très vive, mais, au milieu de sa souffrance, elle ne s'occupait que d'en épargner une à son ami. « Ne dites pas à Charles combien je souffre », disait-elle au docteur.

Le roi lui envoya, le lendemain, son médecin, mais elle refusa la seigneurie qu'ordonna celui-ci, et ne voulut se soumettre qu'à son docteur homéopathe; le bras était fort enflé.

On fit un appareil de fer-blanc, pour le maintenir dans une position fixe, et, le lendemain de l'accident elle joua Inès de Castro avec un courage et une adresse telle, que le public doutait de l'accident. Elle disait, quelques jours après, au célèbre tragédien anglais, Young : « Mon ami, ce malheur ne rend service; je vois à présent que je faisais trop de gestes et qu'à la scène, l'immobilité est souvent préférable. »

Quelqu'un lui reprochait un jour d'être souvent froide dans les premières scènes de ses rôles. « Vous n'y entendez rien. Les têtes du parterre me présentent une multitude de bougies éteintes, rangées dans un panier si on les aborde tout de suite, avec une masse de feu, les bougies se fondent. Si, au contraire, vous les allumez graduellement, vous obtenez une brillante illumination. Moi, j'allume mon public petit à petit. »

Voici quelques autres lettres de Mme. Malibran : A M. le baron de D... — Calais, 10 avril 1850. Il n'y a pas de bras qui tiennent, il n'y a pas de douleur qui vaille, il n'y a rien enfin qui puisse m'empêcher de lui écrire, d'écrire à mon ami P...

Mon excellent ami, savez-vous que vous seriez l'être du monde le plus dangereux si vous aviez dans vous la moindre petite parcelle de fausseté? Mon Dieu! vous avez le ton si persuasif! vous avez une manière de dire les choses qui pénètre l'âme et qui fait que de suite, on avale à longs traits tout ce que vous voulez que l'on boive. Si une personne... ou plutôt si j'avais rencontré une personne qui eût eu votre caractère, j'en serais devenue folle, folle à en perdre la raison.

Parlons d'autre chose. — Je vous aime, voilà le général en chef des pensées qui vous regardent; elles commencent toutes par là. Dieu sait si vous comprendrez mon barbouillage? J'ai le bras qui se trouve mal... je vais le coucher?... Mandez-moi si vous voulez que je vous fasse une petite ou une grande commission. — N'avez-vous pas oublié quelque chose que je pourrais vous faire parvenir?

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Des nouvelles du quartier royal d'Elorrio, en date du 19, annoncent qu'on allait célébrer par de grandes réjouissances l'arrivée du prince des Asturies et de la princesse de Beira. Un mois de solde et d'autres gratifications devaient être distribués aux troupes. Il était question d'une amnistie à l'occasion du même événement, ainsi que de nombreuses promotions dans l'armée.

Des lettres d'Estella, en date du 18, annoncent qu'Espartero était entré à Pampelune avec cinq bataillons et avec toute la cavalerie. Le quartier-général carliste était à Morrentin.

Une dépêche du commandant-général de Santander porte ce qui suit :

Les factions de Castor et de Luqui furent battues, le 16 de ce mois, dans les positions formidables que la vallée de Soba présente à chaque pas. L'ennemi perdit plus de 200 hommes. Le 10, la deuxième brigade enleva de vive force le pont fortifié d'Udalla, et fit sa garnison prisonnière. Hier, les factieux ont voulu inquiéter l'aile droite de ma ligne; mais ils ont été repoussés avec la perte d'un chef, de quatre officiers et de plus de 40 hommes. J'ai occupé aujourd'hui la tour de Quintana, édifice extrêmement fortifié et dans lequel s'étaient retranchés les rebelles.

Un autre rapport du brigadier Medinilla annonce la prise du fort construit par les carlistes sur le pont d'Udalla; les rebelles ont été battus et leur commandant tué.

Cabrera a attaqué le 14 la ville de Caspe; ses troupes avaient même pénétré dans la ville et assiégeaient l'endroit où s'étaient enfermés les gardes nationaux et la faible garnison de cette place. Mais le général Van Halen étant arrivé avec sa division le 18, les rebelles ont abandonné Caspe et se sont retirés du côté de Maella.

On écrit de Madrid, le 21 octobre :

« On parle d'une nouvelle lettre adressée directement par Espartero à la reine, pour réclamer des munitions qui lui manquent. »

« Il y a aujourd'hui une parade de la garde nationale. »

On écrit de Bayonne, le 24 octobre :

« Le prince des Asturies et la princesse de Beira ont fait, le 19, leur entrée à Tolosa. L'infant don Sébastien s'était porté à leur rencontre jusqu'au village de Verastegui. »

« Le 19, D. Carlos est arrivé à Azpeitia. »

« Le 20, la rencontre de D. Carlos avec la princesse a eu lieu sur la route à un chemin entre Tolosa et Azpeitia, puis D. Carlos marchant en avant avec le prince des Asturies, s'est rendu à Azcoitia, où des appartements avaient été disposés pour la princesse dans le palais du duc de Grenade. Après quelques changements dans sa toilette, la princesse s'est rendue dans le local où devait être célébré canoniquement le mariage conclu, le 2 février dernier, à Salzbourg, »

Enfin, vous savez que, dans tous les cas, je suis ici, ou que je serai pour mieux dire, à Londres, où j'attendrai, avec bonheur et impatience, l'occasion de prouver à mon meilleur ami qu'il n'y a pas une plus dévouée que, — Maria.

Au même. — Calais, 11 avril 1850. Je ne suis pas encore partie. Il faisait mauvais, trop gros temps pour risquer mes oses. Demain il fera peut-être beau; mais je ne pars pas, car j'ai promis de rester, attendu qu'il y a ici une société souscrivante et que j'ai promis de chanter, à condition que l'on me permettra de faire une quête, et qu'on sera prévenu pour avoir de l'argent dans les poches. J'espère que les pauvres n'y perdront rien. Vous savez que rien ne me presse pour arriver, et que le sacrifice n'est pas grand.

Ce lundi, Calais. Il fait aujourd'hui le plus beau temps du monde pour aller à CHEVAL sur la terre et même sur l'onde; mais pour s'embarquer pour Douvres : hermiques. — Ce soir a lieu cette espèce de concert. — Nous rirons. — Je veux tout vous détailler. — En attendant, le président se prépare à venir me rendre visite en guise de remerciements pour la quête et pour le chant. — Hier soir, nous avons eu à l'hôtel M..., un soi-disant plaisir d'entendre une chanteuse, pardon, cantatrice, veux-je dire, des russes, qui est venue régaler nos oreilles pendant une heure et demie; des Anglais l'avaient fait venir, ils étaient dans le salon des hôtes; et le mien qui était en face était ouvert, j'ai eu le bonheur de recevoir deux dames qui étaient venues exprès pour l'entendre. Comme j'avais un piano, j'ai cru rendre hommage à la belle Sie-Keine écorcheuse d'oreilles, en l'accompagnant avec le piano; de sorte que tout est amalgamé, produisant de mon côté l'effet de l'écho lointain, et elle, du sien, produisait celui d'un chat que l'on égrille sous vos yeux. Oh! agréable soirée! comme elle était caquée sur les notes! ce contraste pourtant, m'a reproduit le miroir du passé... A ce soir! je reprendrai ma plume pour vous donner de nouveaux détails sur tout ce qui pourra vous intéresser.

L'influence de mon nom a eu tant d'ascendant sur les Calaisiens, qu'ils ont eu le temps d'annoncer à deux heures que le concert qui devait être d'abord entre souscrivants, aura lieu ce soir au théâtre où tout le monde sera admis, et je ferai ma quête. Ces pauvres gens ont tant souffert!!! Comme je suis heureuse de pouvoir, à moi toute seule, leur procurer du pain. Bonjour. A ce soir.

Je rentre; vraiment, mon cher ami, vous auriez joni de voir les braves gens de Calais, dans l'enthousiasme le plus complet. A 8 heures, j'ai été au concert dans la salle de spectacle. Le concert n'ayant été annoncé, affiché, imprimé et publié qu'à deux heures, il est prodigieux d'avoir fait, moi, par ma quête, 587 francs de recette, sans compter ce

Feuilleton.

MADAME MALIBRAN.

(Suite. — Voir le Politique d'hier.)

Nous empruntons encore à l'ouvrage de Mme la comtesse Merlin les détails suivants sur Mme Malibran; nous ne doutons pas qu'ils ne soient lus avec intérêt.

Le public de Naples accueillait toujours Maria avec enthousiasme. La supériorité de son jeu dans les rôles dramatiques excitait l'admiration générale, d'autant plus qu'elle avait d'abord débuté par des opéras bouffes, où, par sa verve et sa gaieté, elle avait ravi le public.

Le 4 décembre, elle joua l'Amelia, opéra assez joli, de mezzo caractère, composé par Rossi, mais qui tomba complètement, car Maria, si supérieure en tout, eut la faiblesse de vouloir danser la Mazourka, et, comme je l'ai déjà dit, la danse ne lui allait pas. Mais l'Inès de Castro, de Persiani, jouée le 28 juillet 1855, ouvrage fait encore exprès pour elle, vint ajouter un joyau de plus à sa couronne.

Maria y fut sublime. Elle rendit avec une telle vérité les angoisses de la mort de la femme infortunée dont elle jouait le rôle, que les spectateurs, émus jusqu'aux sanglots, furent pendant quelques instans hors d'état de l'applaudir, ce qui était déjà arrivé à Bologne, dans la dernière scène des Capuletti. Mais à Naples l'impression fut si vive sur quelques femmes, qu'elles furent emportées évanouies.

Le dimanche gras, à la nuit tombante, après le combat de confetti, de la rue de Tolède, Maria allait dîner chez la marquise de Lagrange dans une calèche légère, au grand trot de deux petits chevaux jeunes et ardens; elle était à la fin de la prolongation de la Villa-Reale, dans un enroulement, avait les voitures, pressées par les réparations qu'on faisait sur elle, avaient beaucoup de peine à fendre la foule, lorsqu'un porc, qu'on s'échappa de pleine rue à côté du bûcher allumé qui devait le purifier, s'échappa des mains de ses bourreaux, et après avoir traversé à belles jambes par dessus les flammes, effraya par les cris furieux des lazaretti et des pêcheurs qui assistaient au sacrifice, vint se ruer dans les pieds des chevaux qui conduisaient notre artiste. Ils prirent aussitôt les mors aux dents, et ne furent arrêtés qu'après avoir brisé l'avant-train de la voiture.

Maria fut renversée, eut le coude et le poignet du bras droit foulés et resta évanouie sur le pavé.

On se souvient que Maria fut renversée, eut le coude et le poignet du bras droit foulés et resta évanouie sur le pavé.

entre la princesse et D. Carlos, représenté par le marquis d'Obando. Là, en présence de l'archevêque de Cuba, du duc de Grenade, de M. Erro, et du marquis de Valdespina, témoins, M. Teyero a donné lecture des divers actes qui ont été ratifiés. L'évêque de Léon a célébré la messe et donné la bénédiction nuptiale aux deux époux, qui se sont rendus ensuite à l'église d'Azcoitia. Là, un Te Deum a été chanté en l'honneur de cette union.

BELGIQUE — Bruxelles, le 29 octobre.

Le roi et la reine sont attendus à Péronne (France) où ils doivent passer la nuit le 4 ou le 5 du mois prochain. LL. MM. ne seraient donc de retour à Bruxelles que vers le 6 novembre.

La chambre des mises en accusation est saisie de l'affaire du sieur Ries: il paraît que l'opposition de M. le procureur du roi porte sur la seule partie de l'ordonnance de la chambre du conseil qui, conformément aux articles 128, 129 et 131 du code d'instruction criminelle, avait ordonné la mise en liberté du sieur Ries en réunissant sa position à celle de l'éditeur du Belge.

Nous apprenons que la chambre des mises en accusation doit prononcer la semaine prochaine son arrêt dans cette affaire.

Les propriétaires des brevets pour l'éclairage économique à l'airlight au gaz atmosphérique, viennent de commander à MM. Kerckx, un nombre assez considérable de lampes et appareils, pour faire des expériences en grand, afin de prouver aux plus incrédules même les avantages de leur procédé, sur tout ce qui a été inventé, indiqué ou mis en pratique jusqu'à ce jour. C'est par des preuves matérielles et palpables de tous genres que les auteurs et propriétaires veulent faire juger leur découverte.

Les barques entre Bruges et Ostende ont repris leur service depuis le 15 du courant, les convois du chemin de fer étant insuffisants pour répondre aux besoins de communication de ces localités.

LIÈGE, LE 30 OCTOBRE.

Hier soir se célébrait dans notre ville une double fête pour l'industrie; tandis que les ouvriers des ateliers de Liège de M. Cockerill lui donnaient un témoignage de reconnaissance et d'affection, nos magistrats communaux distribuait, devant un grand nombre de notabilités de tous les ordres et de tous les rangs, des prix à ceux des artisans qui viennent se perfectionner aux leçons de l'école industrielle. Cette cérémonie était des plus imposantes, et le soin qu'on avait mis à lui donner tout l'éclat possible n'a dû laisser aucun doute à la classe ouvrière sur l'intérêt que l'autorité locale prend à ce qui peut améliorer sa position.

Il était beau de voir ces hommes en sarau venir recevoir, de la main des premiers fonctionnaires de la province, la récompense de leurs efforts; il était beau d'entendre tous ces artisans applaudir aux succès de leurs compagnons d'école.

M. Leclercq, professeur de mathématique et de mécanique, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a énuméré un grand nombre d'applications des sciences exactes: nous regrettons de ne pouvoir le reproduire.

M. le bourgmestre a pris ensuite la parole, et par quelques mots fort simples, a rappelé que l'enseignement de l'école industrielle est tout pratique; il a loué les dessins des élèves exposés aux regards du public, et a stimulé le zèle de ceux qui fréquentent les cours préparatoires. Il a terminé cette courte allocution par des remerciements aux professeurs et à la commission de surveillance de cet établissement.

Les prix ont ensuite été distribués tant aux élèves de l'école industrielle qu'à ceux de l'école préparatoire.

DIVISION SUPÉRIEURE. — Travail de l'année.

- 1er. prix partagé entre Devisée Charles, menuisier, de Liège, 21 ans. Gilsoe, Charles, de Tirlemont, 17 ans.
2me. prix partagé entre Vouée, Alexandre, de Liège, 17 ans. — Dauneux, Jacques, serrurier, de Liège, 18 ans.
3me. prix partagé entre Debrassine, Joseph, menuisier, de Liège, 18 ans, et Demarche, Jean, menuisier, de Liège, 19 ans.

que l'on a fait à l'entrée. C'est énorme! Après la première partie j'ai fait la quête, après la quête, le maire est venu, devant tout le public, à haute et intelligible voix, me présenter une couronne de fleurs, puis un bouquet; le tout en faisant un discours à ma louange, fort aimable, du ton le plus pénétré, le plus ému, le plus persuasif; puis, il a lu des vers faits en ma louange encore, le public accueillant tout avec ravissement et enthousiasme, et criant, trépignant et applaudissant à tout rompre. Enfin, mon ami, j'ai été ravi d'être bonne aux pauvres de Calais, qui ont pâti, souffert, qui ont été plus que malheureux. Le public était si enchanté de moi, que même après la quête ils applaudissaient, et lorsque tout a été fini, l'on renouvelait les marques d'enthousiasme à mon passage. Adieu, s'il n'en fait pas beau, je ne m'embarque pas.

Au même. — Bristol.

Nous partons demain matin pour Exeter, mon cher M. D., où je suis engagée pour huit concerts, que je dois partager entre Bath et Bristol, où je dois revenir.

Vous êtes un vilain, qui n'avez pas voulu me répondre. Je vous ai écrit de Gloucester, de Chester, de tous les coins du monde.... mais il paraît que l'année n'est pas favorable aux gens qui se dédient à la littérature, aux beaux-arts, et qui se dédient comme moi, de la manière la plus dévouée, au style épistolaire.... Hem!!! pas de béatitudes. Assez causé comme cela. J'espère que M. Laurent sera bon pour moi, et me fera oublier le mauvais traitement de celui que je mettrai, dorénavant toujours à la porte (1). Pas de mal pour quelqu'un qui n'en fait pas son état! Savez-vous ce qui me gêne toujours au moment de finir mes lettres? c'est d'être obligée de signer Malibran à la suite de toutes les béatitudes du monde.

Au même.

Nous avons poursuivi le cours de l'eau. C'est-à-dire qu'étant arrivés un jour plutôt que nous le pensions à cause du plus court passage, de la plus belle traversée du monde, la marée pour nous, le vent pour nous, le.... enfin, à cause de tout cela, nous partons par la malheureuse, demain samedi, le 24 et, nous arrivons lundi, le 26, entendez-vous? Ouvrez vos petits grands yeux. Motus. Je veux débiter par la Gazzetta. Dites-moi! eh! qu'en pensez-vous? Mon cœur bondit de joie, en pensant que je vais revoir toute l'aimable marmaille. J'ai été malade comme un chien, malgré tout ce beau passage. Je suis enchantée de mon appartement. Bravo! Je voudrais avoir ma sœur avec moi. Je

(1) Jeu de mots sur le nom de Laporte, le directeur du théâtre italien à Londres.

Ont mérité mention très-honorable: les élèves Nondoufz, Alphonse, de Liège, 19 ans. — Servais, Eugène, de Grivegnée, 19 ans. — Leroy, François, mécanicien-ajusteur, de Theux, 21 ans. — Mention honorable à Defaveaux, Louis, de Liège, 18 ans, et à Peck, Léonard, de Liège, 17 ans.

Travail de la fin de l'année.

- 1er. prix partagé entre Debrassine, Joseph, déjà nommé, et Flamaiche, Hubert, de Liège, employé des mines, 18 ans.
2me. prix partagé entre Bevisée, Charles, déjà nommé, et Demarche, Jean, déjà nommé.
3me. prix partagé entre Dauneux, Jacques, déjà nommé, et Gilsoe, Charles, déjà nommé.

Ont mérité mention très-honorable: les élèves Leroy, François, et Vouée, Alexandre, déjà nommés.

CONCOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE.

Projection horizontale de la machine à vapeur de l'école industrielle.

ECHELLE. — Demi-nature.

Prix unique. — Leroy, François, ajusteur-mécanicien, déjà nommé. Encouragement. — Leloup, Eugène, de Chênée, 17 ans. Ont mérité mention honorable. les élèves Debrassine, Vouée, Devisée, Dauneux, Gilsoe, Nondoufz, Defaveaux et Peck, déjà nommés.

DIVISION INFÉRIEURE. — Prix d'encouragement.

- 1er. prix d'encouragement partagé entre Leveaux, Venceslas, mécanicien, de Thulen (Hainaut), 18 ans, et Bailly, Lambert, menuisier, de Liège, 19 ans.
2me. prix partagé entre Gauzé, Jean, graveur lithographe, de Liège, 14 ans, et Servais, Jules, de Grivegnée, 15 ans.
3me. prix partagé entre Flecheur, sellier, de Liège, 17 ans, et Thonet, Joseph, menuisier, de Liège, 17 ans.

Ont mérité mention honorable: les élèves N. Mathelot, N. Mottin, N. Lambinon, H. Hougardy, V. Charlier, E. Dauvrin, L. Bailly, C. Colombier, L. Gillis et Donnay. (Nous donnerons demain les noms des élèves qui ont obtenus des prix dans les autres cours.)

Une seconde cérémonie a eu lieu ensuite; nos compatriotes sont venus recevoir la récompense due à leur courage ou à leur dévouement.

Avant de procéder à cette cérémonie, M. Piercot a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

Vous venez d'entendre proclamer les noms des vainqueurs qui se sont signalés dans l'utile et honorable carrière que l'école industrielle ouvre sous les pas de la jeunesse laborieuse.

A côté de ces paisibles triomphes que l'amour du travail prépare et que vos suffrages honorent en ce moment, les magistrats de la cité ont placé la célébration des grandes et nobles actions que l'amour de l'humanité ou l'élan d'un généreux sentiment ont inspirées à quelques-uns de nos concitoyens.

Dans tous les temps et chez toutes les nations, le courage fut l'objet d'une juste admiration. Le dévouement qui porte l'homme à se jeter au milieu des plus grands dangers pour sauver la vie de son semblable, fut entouré d'un hommage solennel et de la reconnaissance publique. Des récompenses nationales décernées dans une assemblée du peuple, et rehaussées par l'attrait d'une renommée durable, entretenaient l'ardeur des citoyens pour les actions d'éclat.

Le courage n'excite pas moins de transports de nos jours. L'émotion qu'une action courageuse fait naître dans l'âme des spectateurs; les inspirations sublimes que le récit d'un trait d'audace, d'un mouvement généreux réveille dans le cœur humain, attestent la puissance du sentiment naturel qui domine l'homme dans toutes les occasions où le désir de rendre un grand service à la société ou à un simple individu, entraîne irrésistiblement à exposer sa propre existence.

Ce sentiment, Messieurs, il faut s'attacher à le développer dans l'intérêt de l'humanité elle-même. Il faut l'environner d'une espèce de culte public qui double son énergie et inspire aux citoyens, par l'attrait d'une juste célébrité, les actions honorables, les grands dévouements.

Les magistrats de la ville de Liège ont compris la portée de cet encouragement public. Ils ont voulu que les témoignages de la reconnaissance nationale fussent l'objet d'une solennité imposante. C'est à Liège surtout que ces récompenses ont un caractère plus grave en présence des dangers sans nombre qui attendent l'homme exposé dans les entrailles de la terre aux travaux les plus périlleux, ou confiant sa vie aux hasards d'une navigation parsemée d'écueils.

C'est parmi nous que l'on éprouve le besoin de ces ames fortement trempées qui contempnent sans frémir l'imminence du danger, et volent sans hésiter au secours des victimes menacées d'une mort presque certaine.

Aussi le dévouement ne fait jamais faute au malheur et l'énergie des secours égale en général la gravité du péril. A côté des catastrophes que l'autorité a la douloureuse mission d'enregistrer chaque année, l'humanité trouve toujours la consolation d'un noble sacrifice à constater, d'un généreux entraînement à récompenser. Le gouvernement s'associe, par de hautes distinctions, à celles de ces actions qui fixent plus particulièrement l'attention et la sympathie publiques. Les magistrats de la cité ont pour mission de n'en laisser aucune sans récompense.

Citoyens, nos compatriotes, vous qui avez donné la mesure des prodiges que peut enfanter un zèle philanthropique, c'est en votre honneur que nous appelons aujourd'hui l'éclat de la renommée sur vos belles actions. C'est pour les célébrer dignement que vous apercevez, dans cette enceinte, des magistrats, des fonctionnaires, et cette foule de citoyens qui applaudissent à vos nobles efforts. Leur suffrage sera pour vous la plus douce des satisfactions. Les marques honorables destinées à perpétuer le souvenir de votre dévouement, forment désormais vos

vous dirai quand et comment. N'en dites rien. Voulez-vous recevoir les humbles génuflexions de la plus contente et folle Mimiband? C'est ainsi que je veux me nommer dorénavant, quand je serai contente. Je tâche de vous rendre la pareille en écrivant aussi intelligiblement, car du d..... si l'on peut comprendre un mot de vos lettres. Dixit.

A tantôt.

Bonheur de se revoir après les jours d'absence.

M. J. Malibran.

Maria était fine et mordante dans ses observations, on en jugera par la malice et l'originalité de la lettre suivante, écrite de Londres dans le mois de mai 1850.

.... Je dine demain chez madame ***. Quelle drôle de femme! quelle drôle de manière de recevoir une personne qui lui porte une lettre de recommandation de sa fille!... quelle drôle de manière de demander à une artiste un arrangement parce qu'on veut donner quatre concerts, ce qui oblige ladite artiste à offrir ses services pour rien plutôt que de se voir marchandé.... ce qui oblige la drôle de personne à l'engager à diner pour demain.

Vous savez quel est l'effet du lait sur les huîtres?... Dissoudre. Je crois que j'ai éprouvé le sort de la malheureuse huître lorsque j'eus entrée dans la salle à manger... j'ai été dissoute par le lait de la repoussante dame Ducastel. Elle avait son regard sévère et son froid dedain... Je vais aussi en tremblant chez elle demain... Quel agréable dîner de famille!....

Il me semble que je vous vois et que je vous conte tout. Que ne me semble-t-il vrai!!! que ne vous vois-je en réalité! Dites-moi, mon cher ami, si on ne m'a pas fait une peur de tous les... On m'a dit que nous allions avoir une nouvelle édition de la révolution de France! Il faudrait, ce me semble, empêcher les jeunes gens d'en faire la lecture. Je serai bien aise, pour ma part, de savoir si cette nouvelle épreuve aura du succès, car, dans ce cas là, comme je serai presque sûre d'en avoir un exemplaire en Angleterre, je pourrais me dispenser d'aller en France. Puisque je cherche à élever mes idées, que ce soit ici ou là bas, c'est la même chose pour moi, c'est-à-dire que cela ne m'a pas pu aller aussi je le garde.

On voit par la fin de cette lettre que Maria avait la crainte de se trouver en France pendant les troubles politiques de 1850.

Au même. — Bath, 11 août.

Oui, c'est bien vrai: je ne vous ai pas écrit pendant deux mois, je vais vous dire pourquoi. D'abord, sachez que je n'ai jamais tant écrit de ma vie que depuis votre départ; je suis très-paresseuse, j'excuse d'écrire, et il m'a fallu toutes mes promesses pour en tenir une de vous

plus beaux titres à l'estime publique, en consacrant la glorieuse alliance du courage et de l'amour de l'humanité.

Venez donc recevoir de nos mains ces insignes de l'honneur et de la recon naissance. Puissent-ils entretenir dans vos ames la passion des vertus civiles et vous préparer de nombreux imitateurs!

Voici les noms des individus qui ont obtenu des récompenses:

Libert Beauduin et son fils Jules, domiciliés au quai St-Léonard. — Le 10 août 1857, vers une heure de l'après-dîner, Libert Beauduin, âgé de 49 ans, et son fils Jules, âgé de 19 ans, aperçoivent un jeune homme qui, entraîné par les eaux de la Meuse, profonde en cet endroit de 15 à 20 pieds, allait infailliblement périr. Tous deux s'élançant dans la rivière, et bientôt Beauduin parvient à atteindre avec le secours de son fils le jeune homme et le ramène sur le rivage.

Le conseil a voté à Beauduin, père de 8 enfants, une médaille et une récompense.

A son fils Jules, une médaille et une récompense.

Verger Sodi. — Le 2 septembre 1857, deux enfants Dejardin, l'un de 9 ans, l'autre de 5, jouaient sur le bord de la Meuse, près de l'Abattoir, en Becheru. Le plus jeune tombe à l'eau, l'aîné, poussé en quelque sorte par un mouvement instinctif, s'y jette à l'instant; ils sont en quelque sorte de péril lorsqu'un jeune homme, Verger Sodi, âgé de 16 ans, se précipite dans la rivière, parvient à ramener le plus âgé sur le rivage, et, non content de cette action de dévouement, il se remet à nager, plonge à plusieurs reprises et sauve la petite fille qui déjà avait disparu sous les eaux.

Heureux d'avoir rendu deux enfants à leur mère, il refuse la récompense pécuniaire qui lui est offerte, et trouve dans sa conscience la récompense de sa belle action.

Le conseil a voté en faveur de ce généreux citoyen une médaille et une récompense.

Jean Charles Badon, domicilié rue derrière-St-Georges. — Le 3 septembre 1857, Charles Badon, âgé de 25 ans, à la vue d'un enfant qui se noyait dans la Meuse, au quai de la Bâtie, s'y précipite, saisit l'enfant au moment où il disparaissait sous les bateaux, et le sauve d'une mort certaine.

Le conseil a voté en faveur de ce citoyen une médaille et une récompense.

Léopold-Riga, Nicolas Riga, Joseph Ernest Mathelot, domiciliés à Givès; François Delhouille, domicilié à Rouillon. — Le 18 novembre 1857, vers la soirée, un bateau chargé de houille vint se briser contre l'une des piles du pont de la Boverie. Les trois bateliers qui s'y trouvaient se jetèrent à la nage, et leurs forces auraient probablement trahi leur courage, mais Riga Léopold et Nicolas Mathelot et Delhouille n'hésitèrent pas de s'embarquer du quai près de l'université sur une nacelle fragile, et, bravant les périls d'une traversée dangereuse, viennent atteindre les trois navigateurs en-dessous du Moulin de Saucy du côté de la rive opposée.

Le conseil a voté une récompense pour chacun de ces quatre citoyens.

Martin-Joseph Toby, domicilié sur Avroy. — Le 26 décembre 1857 vers les 4 1/2 heures du soir, la barque de Huy, après avoir déposé les passagers au port de Ste-Véronne descendait vers son lieu d'amarrage; mais entraînée par la force des eaux, elle dérivait bientôt et menaçait d'aller se briser contre les murs de St-Jacques. A l'aspect de ce danger, Martin-Joseph Toby, âgé de 32 ans, marié, père de deux enfants en bas-âge, monte seul sur une frêle nacelle, muni d'une corde il s'approche de l'embarcation, reçoit dans sa nacelle celui qui se trouvait dans la barque, et, à l'aide de cet homme, il retient les cables et regagne le rivage d'Avroy. Là, grâce au concours de plusieurs bateliers, il empêcha la destruction dont la barque était menacée.

Le conseil a voté une récompense en faveur de Toby.

Paul Baudinet, domicilié au quai d'Avroy. — Le 15 février 1858 vers 11 heures et de nie du soir, Paul Baudinet entendant des cris de détresse, quitte sa demeure et se dirige vers le rivage des Augustins d'où les gémissements semblaient partir. A la vue d'un homme dont la vie paraissait en danger, il entre dans l'eau jusqu'à la ceinture parvient à l'atteindre et à le ramener à bord.

Le conseil a voté en faveur de ce citoyen une récompense.

Rollinger, entrepreneur de travaux au passage couvert et Thomas Malherbe, agent de police au quartier du Sud. — Le 13 mai 1858, vers 6 1/2 heures du soir, une rixe sanglante survint entre deux individus: l'un d'eux, homme robuste, resta étendu sur le pavé à proximité du rivage des Augustins, sur Avroy; mais tout-à-coup il reprit l'usage de ses sens, et, dans un accès de fureur, des cendit dans la Meuse avec l'intention de se noyer. La force du courant de St-Jacques l'entraîna, et mettait sa vie en danger lorsque Rollinger et Malherbe, tout habillés, s'élançant dans la rivière, Rollinger, ayant de l'eau jusqu'à la tête, saisit le malheureux et fait des efforts pour le ramener vers le rivage; mais une lutte s'établit, et il allait s'échapper des mains de son libérateur, lorsque l'agent Malherbe vint au secours de Rollinger, et, après avoir couru tous les deux un grand danger, ils ramènent sur le rivage celui qui avait résolu de mettre fin à ses jours.

Le conseil a voté en faveur de ces deux généreux citoyens une médaille et une récompense.

Jean-Joseph Paul, rue Saucy. — Le 4 juin 1858, vers les quatre heures du matin, Jean-Joseph Paul, ouvrier menuisier, voyant un homme en danger de périr dans la Meuse, près de la batte de Bèche, prend une nacelle, traverse ladite batte, malgré le courant rapide formé par les eaux de l'Ouvre et parvient à retirer le naufragé dans la nacelle.

Le conseil a voté en faveur de Paul une récompense.

Pierre-Toussaint Caby, ouvrier tanneur. — Le 10 juin 1858, vers 11 heures du matin, un jeune garçon tomba dans la Meuse à bas d'un bateau, il allait se noyer lorsque Caby, père de trois enfants en bas-âge, se jette à la nage tout habillé et ramène l'enfant sain et sauf sur le rivage.

Le conseil a voté en faveur de Caby une récompense.

écrite souvent. Je l'ai fait pendant quelque temps. Une fois que vous êtes parti à Toulon, j'aurais beau écrire, une fois que vous seriez en Alger, vous n'en sauriez rien jusqu'à votre retour. Cette raison, a été l'accompagnement obligé de ma paresse, ont suffi pour m'ôter l'envie de vous écrire; cependant, par une espèce de remords, j'ai dit à Mme. Sevreste de vous donner de mes nouvelles, j'ai manqué faire une visite aux ancêtres du bouillon consommé; mais le diable a dit: elle est sensible, elle est malheureuse, elle doit vivre. Vivat! il a touché la ruelle du lit et la mort a été attrapée; se croyant à la tête, elle s'est trouvée, à son grand étonnement, aux pieds.

Voilà comme le vieux cornu m'a évité l'éternité l'une des extrémités de l'autre monde.

Je me porte bien, très-bien à Bath. J'y suis jusqu'au 25 août. Grâce à mon excellent et sincère ami de la Bellinaye, mon docteur, je suis dans un état ragouillant de santé. C'est avec insolence, comme vous dites, que je porte du rose et du blanc. Il faut que vous aimiez cet homme qui m'a sauvé la vie, autant par ses ordonnances que par son savoir; et plus par sa bonté toute paternelle. Vous devez l'aimer, car vous lui ressemblez. J'ai écrit aujourd'hui à M. de Lamartine une lettre de huit pages. Le plaisir de causer avec lui m'a entraîné peut-être trop loin; mais il est indulgent, et il excusera un jeune cœur qui aime à se montrer tel qu'il est. J'ai le poing qui me fait mal, tant j'ai écrit. Adieu, mon ami. J'ai écrit une lettre à laquelle il aurait pu répondre avant son départ pour Paris. Apportez-moi quelque petit bijou gross comme une tête bédoine, ou quelque autre petite chose de ce genre, pour orner ma seigneurie malibranienne.

Au même. — Birmingham, 1er octobre 1850.

Mon cher ami, quand je pense que dans vingt-quatre jours je dois être dans mon noble pays, mon cœur pète de bonheur. Il me semble que je dois voir les visages des Français changés: je me figure les voir rayonnant de liberté, les yeux pleins de ce regard de feu et de bonheur qui n'ant de bien plus clair dans mon crâne que sur le papier, faible Mercure de mes idées. Mon ami, je me recommande à vous pour me faire avoir une maison.

Je suis devenue plus intrépidé que jamais depuis que la France est dans la fleur de ces anciens bourgeois de noblesse, qui étaient suspendus dans le grenier. Les voilà sur terre, et cela pour monter jusqu'au duos du père créateur!!! L'on me dit que tout n'est pas fini... Si j'avais pu perdre un bras pour une cause pareille, je croisais en avoir gagné deux par la force de la conviction d'avoir servi à quelque chose en maintenant le droit de la nature. Je commence à m'enflammer, adieu. Assez causé comme ça. Maria, qui est votre amie.

Le conseil a voté en faveur de l'attribution de cet acte de dévouement une médaille et une récompense.

La fête donnée à M. John Cockerill, par ses ouvriers, avait attiré hier une grande affluence de monde devant l'habitation de cet industriel. Une musique placée dans la cour, qui était illuminée ainsi quela façade de la maison, se faisait entendre par intervalle. Un feu d'artifice a été tiré sur le terrain de l'université, à neuf heures; on y remarquait les noms de *John Cockerill*, en flammes de diverses couleurs; près de là on voyait des forgerons frappant sur l'enclume, et éclairés par des feux de Bengale qui produisaient un effet très pittoresque. Entre neuf et dix heures, des sérénades ont été données à MM. Lombart et Lavacherie, qui avaient donné des soins à M. Cockerill.

M. Léonard a adressé à M. le ministre de l'intérieur deux exemplaires de son ouvrage intitulé: *Mnémonisme chronologique de l'histoire ancienne*. L'un de ces exemplaires a été remis à S. M. qui a chargé M. Van Praet de faire connaître à l'auteur que cet ouvrage avait été, d'après ses ordres, déposé dans la bibliothèque du palais.

— Le *Journal de Bruges* et le *Courrier belge* s'accablent mutuellement de compliments et d'éloges. Le *Courrier* soutient que le *Journal de Bruges* est une des feuilles les plus sages et les plus avancées. Le *Journal de Bruges* affirme qu'il faudrait décalquer le *Courrier* en entier, pour reproduire tout ce que ce dernier contient de bon, d'excellent et de parfait. C'est le cas de dire avec le *Belge*: *Banquistus, banquistum fricat.*

— On écrit de Mons à l'*Indépendant*:

Parmi les ouvriers tués se trouvent plusieurs pères de famille chargés d'un grand nombre d'enfants. Dès ce matin des listes de souscription étaient ouvertes au profit de ces malheureux restés sans ressources. Ces listes ont aussitôt été couvertes de signatures des personnes venues en foule visiter le théâtre de l'événement.

Voici ce qu'on rapporte dans une lettre adressée à la *Feuille de Tournay*:

Un seul danger était encore à craindre, c'était l'explosion de la chaudière de la machine à vapeur, qui était restée intacte, et dont on entendait l'ébullition de fort loin; heureusement la soupape se leva, et le danger se trouvant ainsi infiniment diminué, on put pénétrer dans les décombres pour porter du secours aux malheureux qui auraient pu vivre encore. Le premier qui s'y précipita avec un zèle et un courage au-dessus de tout éloge, fut M. le vicair de Bonssu; il cherchait dans cette effroyable cahos quelques malheureux auxquels il eût pu donner les derniers secours de la religion. On ne trouva d'abord que des cadavres horriblement mutilés et dépouillés de toute espèce de vêtements; mais on fut moins malheureux dans le bureau: on trouva le commis aux écritures au milieu des décombres; il vivait quelque couvert de sang et de contusions, et l'apôtre de l'Évangile et de la Bienfaisance l'emporta, avec l'assistance de M. Philibert Colmant. Cette noble conduite n'a pas besoin d'éloges. Tous les ecclésiastiques, médecins et chirurgiens des environs étaient sur le terrain dans l'espace de dix minutes, mais leurs secours étaient inutiles. La nuit ne tarda pas à arriver, et ce ne fut qu'à l'aide de lanternes que nous pûmes continuer nos recherches. Tous les cadavres que nous avons trouvés avaient éprouvé le même effet de l'explosion; tous étaient complètement nus et noirs.

TROUBLES A COLOGNE.

Quelques troubles ont éclaté à Cologne dans la journée du 26 octobre. Ils ont été peu graves, à en croire la *Gazette* de cette ville; ce qui, à notre avis, leur donne un certain caractère d'importance, c'est qu'ils ont eu pour cause, ou pour prétexte, la question religieuse. Ceci témoigne de l'état de fermentation où cette question tient les esprits, depuis la malheureuse arrestation de l'archevêque.

Voici ce que nous trouvons dans la *Gazette de Cologne* du 28 octobre:

Cologne, le 27 octobre.

Notre ville, ordinairement si paisible, a été le théâtre de

— A M. Louis Viardot, Rome, ce 11 juin 1852.

C'est donc un sort auquel il faut sans cesse s'attendre et dont nous devons prendre philosophiquement notre part. En si peu de temps voir tant de monde emporté, et parmi ce monde, notre meilleur ami et mon pauvre père... Je n'ai su que ce matin, à trois heures après-midi, que ce désolant malheur était arrivé, grâce à l'ambassadeur de France, qui depuis avant-hier m'a donné les journaux à lire, ce qui d'abord nous a mis au courant de cette épouvantable recrudescence de révolution. Aujourd'hui, ils avaient annoncé la malheureuse nouvelle à Ch... en cachette de moi; mais j'ai de suite découvert ce qu'il cherchait en vain à me cacher.

Mon pauvre ami! quelle douleur aiguë j'éprouve... c'est le poignard de la douleur qui me perce le cœur mille fois dans un instant. Je ne puis cependant y croire sans une nouvelle officielle. J'écris à ma mère et n'ose pas lui dire ce que j'ai appris. Vous savez que je n'ai pas voulu répondre à cette lettre que m'avez écrite, ni moi ne pouvions concevoir de sa part? J'ai eu cependant mille fois la plume à la main, je ne pouvais plus y tenir de besoin d'écrire; de savoir de leurs nouvelles; et depuis avant-hier que j'ai appris les derniers événements de Paris, il m'a pris une inquiétude si vive au sujet de mon père que je craignais mêlé dans cette affaire, peut-être en allant au convoi, que j'allais écrire; quand tout à coup je reçois la fatale nouvelle!

Au moins rassurez-moi sur votre compte et sur celui de Léon. Dites-moi, car nous n'avons plus de nouvelles depuis deux mois, dites-moi si vous n'avez pas couru quelque danger. Si le choléra ou la révolution avaient pu entraîner l'autre... — Dites-moi que je n'ai pas à pleurer la mort de mon pauvre père...

J'attends de vos nouvelles comme une personne qui a des convulsions, et qui n'a presque pas cessé de pleurer, et qui attend un léger soulagement à ses peines. Malheureusement, je ne puis rompre un engagement que j'ai fait ici pour jouer un mois trois fois par semaine, il y a douze jours. Le directeur a fait beaucoup de dépenses, les costumes sont faits, les décorations aussi, il a engagé plusieurs sujets à cet effet. Vous connaissez mon cœur, ne me blâmez pas. Le jour après la Saint-Pierre, je débute par *Onello*. La compagnie est mauvaise. Embrassez ma mère de notre part, ma sœur, mon frère, et... ce n'est pas possible, les journaux ont menti!... Embrassez-vous d'embrasser de sa part! — Votre sincère amie.

— A monsieur le baron Pérignon, Milan, 22 février 1856.

Tribunal d'instance sans fin du département de la scène brigue. Vous voyez qu'on ne peut s'effrayer à la vue d'aucun papier noir qui ressemble à un papier de justice; aussi, pour vous le prouver, nous avons notre titre en tête. Chère justice, je t'aime depuis qu'on ta représenté

quelques désordres que nous nous hâtons d'expliquer, afin qu'ils ne puissent prêter au-dehors à de fausses interprétations. Hier on célébrait l'octave annuelle de Ste-Ursule dans l'église paroissiale de ce nom. Pendant le service de l'après-midi, le bruit se répandit que le curé de Ste-Ursule allait être arrêté à cause d'un sermon qu'il venait de prononcer et l'on accusait M. le doyen d'avoir ordonné cette arrestation. Aussitôt après le service une foule innombrable, composée principalement d'ouvriers et de polissons, après avoir reconduit M. Beckers jusqu'à sa demeure, se transporta avec des vociférations vers la demeure du doyen. Trouvant le pavé de la rue qu'il habite justement en réparation, cette populace se mit à briser à coups de pierres les fenêtres de la demeure du doyen. Ne pouvant réussir à forcer les portes, la populace entra dans la maison par les fenêtres du rez-de-chaussée et se mit à briser les meubles. Quelques troupes qui arrivèrent à l'instant, mirent fin à ces désordres en s'emparant de quelques-uns des perturbateurs.

On nous communique une lettre particulière de Cologne qui donne à peu près les mêmes détails que la *Gazette de Cologne*, avec cette différence qu'on n'y dit pas que les rassemblements fussent uniquement composés d'individus appartenant à la populace. Au contraire, cette lettre annonce que plusieurs jeunes gens de bonne famille auraient également été arrêtés. Elle ajoute que l'émeute, qui, vers la fin du jour prenait un caractère grave, n'a pu être dissipée que par les charges réitérées d'une compagnie de hussards bleus et d'une compagnie d'infanterie. Jusque vers dix heures, des bandes ont parcouru les environs de la cathédrale et la *Frankgasse* qu'habite le doyen, aux cris de *vive l'archevêque! vive le curé de Ste-Ursule! mort aux protestants!* Le doyen est parvenu à se soustraire à la multitude en se réfugiant dans le Jardin botanique qui avoisine sa demeure.

On écrit de La Haye, le 24 octobre:

« Voici le motif qui a déterminé la protestation des onze voix contre le projet primitif de rédaction de l'adresse. Dans la rédaction primitive de l'adresse, la dernière phrase était conçue dans les termes suivants: « Pour obtenir définitivement, à la vue de l'Europe, le triomphe de la juste cause de la Néerlande et de celle de son prince. » Cette phrase a été jugée un peu trop forte, et pour ce motif elle a été changée de la manière indiquée dans l'adresse. (*J. des Débats.*)

— La *Gazette d'Augbourg* dit que les nouvelles qui viennent d'arriver des Indes annoncent que les possessions anglaises sont menacées d'être attaquées de trois côtés à la fois, tandis qu'elles seraient en proie à des troubles intérieurs.

L'usurpateur du trône d'Avâ refuse de reconnaître le traité conclu avec les Anglais en 1826 et annonce ouvertement qu'il profitera de la première occasion pour se ressaisir des provinces qui leur ont été cédées. Ne pouvant faire la guerre seul, il a demandé l'alliance du roi de Népal, qui l'a favorablement accueilli. Ce dernier souverain avait de beaucoup agrandi ses états depuis 20 ans, et les Anglais n'ont pas toujours pu s'y opposer avec avantage. Cependant il a perdu toutes ses conquêtes vers l'Est. Il contracta donc une alliance avec la Perse que la Russie a poussée à la guerre contre Herat et éventuellement contre les Indes. En même temps les princes indiens à demi soumis, surtout les Mahométans sont excités contre la puissance de l'Angleterre qui leur est odieuse.

Le *Times* avait déjà dit qu'on avait découvert des intrigues entre la Perse et ces princes. Ils agissent même si ouvertement qu'une députation du roi de Népal a été envoyée pour négocier une alliance contre les Anglais au camp persan devant Herat. Cette députation a été arrêtée et ses papiers saisis, dans sa marche vers la Perse, par un prince vassal de l'Angleterre.

On apprend aussi que le roi de Caboul a le projet de se réunir au shah de Perse avec 125.000 hommes, sous condition que la Perse étendrait son domaine sur Herat et tout le territoire au nord jusqu'à Buckara, et au sud jusqu'au territoire des princes de Beluth. Le prince de Caboul serait en revanche soutenu dans ses efforts pour chasser les Sicks de

Peschawer, et pour reprendre Kaschmir et tout le territoire au nord de Caboul jusqu'à l'Oxus.

Du côté des Birmans tout prend aussi un caractère hostile. Le colonel Bensen a été envoyé en mission spéciale à Ava, et c'est de l'issue de cette mission que dépend maintenant la paix ou la guerre. Les dispositions de Rundschi Sing sont aussi dignes de remarque dans ces circonstances. Il est survenu des mésintelligences entre lui et l'ambassade anglaise au sujet du passage des troupes anglaises par le Penschab.

Ces dispositions belliqueuses ont déjà excité les Radschahs de Dschutpur à refuser de payer le tribut.

Par contre le gouvernement du roi d'Oude est bien disposé en faveur des Anglais et il paraît que son contingent serait déjà posté aux frontières près des montagnes de Népal. Le *Times* ajoute encore quelques détails sur l'augmentation des forces de plusieurs corps. Il fait encore observer que le prince de Caboul hait naturellement les Persans. Barnes qui se trouvait auprès de lui jusque dans ces derniers temps et que l'influence d'un agent russe en a éloigné, croyait cependant déjà avoir noué une alliance entre lui et le roi de Buckara qui serait la première barrière des Indes contre la Russie et la Perse. L'évaluation de son armée à 125.000 hommes est évidemment exagérée.

— On écrit de Londres, le 28 octobre, que le gouvernement vient de recevoir des dépêches de la plus haute importance, datées de Bombay le 12 septembre, et n'ayant par conséquent que 47 jours de date.

Le *Standard* publie l'extrait suivant de l'*United Service Gazette*:

« Les nouvelles ci-dessous que nous avons reçues ce matin (et nous croyons être les premiers informés) des Indes sont de la plus haute importance: 30.000 hommes se sont mis en mouvement contre les Russes, qui marchent vers Caboul, 25.000 hommes du Bengale et 5.000 de Bombay. Nos troupes vont prendre possession de Herat, Caboul et Candahar. Un traité a eu lieu entre le gouverneur-général et Runjeet-Sing.

— Le *Courrier anglais*, dans un de ses derniers n°s contient une correspondance particulière de Hanovre, qui commence ainsi: Le mariage de la reine d'Angleterre a été toujours un objet de grand intérêt dans les cercles de cette capitale, mais encore plus depuis qu'on connaît ici un article de l'ouvrage périodique qui paraît à Londres, sous le titre: *United service Gazette*. Cette article annonce que le fils aîné du duc régnant de Saxe-Cobourg avait recherché la main de S. M., et que ses démarches avaient été bien accueillies, que les arrangements avaient été récemment complétés et que cette affaire sera soumise au parlement dans la session prochaine. Cette nouvelle a donné lieu à des renseignements dont les résultats sont confirmés, la duchesse de Kent ayant platement approuvé une pareille alliance. Un peu plus bas, cette correspondance ajoute: Le prince en question est un beau jeune homme qui vient de finir ses études à l'université de Bonn. Son père et ses deux fils étaient présents au couronnement de la reine, et étaient parmi les derniers qui retournaient au continent. Le duc a été particulièrement distingué, l'ordre de la Jarretière lui ayant été conféré par la reine Victoria.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui mardi, la reprise de: LA MUETTE, grand opéra en 5 actes, — KETLY, vaudeville.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 29 OCTOBRE.

Naissances: 6 garçons, 6 filles.

Mariages 9, savoir: entre

A. Candèze, sellier, faubourg St-Léonard, veuf de B. Ch. Vandermaesen et M. Catherine Cécile Defoos, négociante, rue Pont-d'Isle, veuve de J. L. Bertrand. — Ant. Joseph Gillet, fabricant de chaises, faubourg St-Léonard et Rosalie Gertrude Gillon, cultivatrice, même faubourg. — Félix Jossez, armurier, rue Hocheporte et Anne Joseph Magnée, sans profession, faubourg Ste-Marguerite. — Guillaume Hoobaux, journalier,

nouveaux à avaler sa langue, qu'on a tant baillé qu'on n'a pu siffler, malgré la bonne volonté qu'on en avait. J'ai fait tout mon possible, et pour ce qui est de mon petit moi, j'ai encore nagé dans cette mer bourbeuse et m'en suis retirée assez propre.

A mon bon frère *Trop-tenace* et à sa gentille Clotilde, mille tendresses. Nous attendons une bonne lettre de vous tous.

J'espère que l'assurance de mon amitié vous fera le plaisir que la vôtre a procuré à votre bien attachée et reconnaissante — *Mariette*.

Au même. — 12 mai 1850.

A votre tour maintenant: J'ai d'abord commencé par madame***, ne vous en déplaise, je finis par vous, car j'ai une répétition qui m'attend à dix heures. Je ne vous dirai pas comme j'emploie ma journée, madame*** en a la minute. Ce qu'il y a de certain, c'est que quoique je puisse faire, cela ne m'empêche pas de penser à mes bons amis de Paris. Ceci est fort agréablement dit pour que vous le preniez pour vous. Le don Juan monstre (1) dont vous me parlez est une chose qui me paraît immense; s'il y a tout ce que vous me dites, je suis seulement étonnée que cela puisse finir à une heure du matin. C'est une pièce qui devrait durer huit jours, et qui devrait être menée comme un cours d'anatomie; car il me semble que l'auteur de la pièce s'est plu à squelettiser les passions humaines de la manière la moins avantageuse, à quelques choses près.

Je vous défends de mêler la *gnoquette* à mon amitié pour vous. Je ne connais pas cette dame-là, ni ne veux la connaître. Cette farce que vous pulvériserai, si jamais vous me reparez de cette mégère-là, entendez-vous homme anthropophage et faucille, carnassier et panthéoniconique, bucéphale et vermituge, justifie et touffuge. Ainsi, telle que Sémiramide sur son trône, je jure que ce n'est pas de la *gnoquette* que mon amitié pour le père de tous les oignons du monde, et de l'autre partie de l'univers, et de beaucoup d'autres faubourgs. Je trouve que je suis pas mal bête comme ça, pour quelqu'un qui est éreinté de fatigue, mais qui se porte bien malgré tout. Le plus z'haut de tous les Bériots a beaucoup admiré l'élevation subite à laquelle vous venez de le promouvoir, et regrette que vous n'avez pas daigné ajouter quelque petit titre subalterne qu'il aurait mis en dessous pour ne pas tomber de trop haut, car la chute serait fatale s'il devait finir par *Bery*. Ay, ay, ay! comme il est mauvais celui-là, n'en parlons plus... Adieu en toute hâte, car la voiture m'attend pour aller à la répétition, et vraiment je suis si bête que je ne pourrais continuer longtemps sans devenir par trop bête.

Je vous... non, je n'ose pas, mais c'est tout comme, car encore bien, si cependant par hasard, nonobstant peut-être tout de même néanmoins.

MARIA DE BÉRIOT.

(1) On avait expliqué à Maria le sujet de *Don Juan de Marana*.

par la voie Père!... Ne vous choquez pas de mon exclamation, car je la fais souvent avec accompagnement de violon. Nous sommes, à la vie, à la mort, des enfants lignon, vous êtes notre père, vous êtes le père lignon de notre cœur.

* Nous avons lu avec un véritable plaisir la lettre de madame***, toujours bonne, toujours aimable à mon égard, j'espère que nous ferons un plus long séjour à Paris que je ne l'espérais, et nous pourrions passer quelque temps ensemble.

Nous partons pour Paris vers le 22 mars; au reste, je vous l'écrirai positivement avant de partir, car je serais désolée si je ne devais pas voir l'usurpateur général (1) de tous mes chagrins passés. Ce bon *trop-tenace* est un bon, un tendre et dévoué ami que nous aimons plus qu'un frère, et pour lequel je voudrais être à même de faire quelque chose qui lui fit bien plaisir ou qui pût bien lui rendre service; ce serait un grain de sable en comparaison de la mer, mais c'est égal, la plus belle fille du monde... etc., voilà.

L'histoire de votre charmante anglaise de quinze ans et fort riche nous a beaucoup intéressés, pour ce qui la concerne, et beaucoup amusés, pour ce qui regarde l'éternelle enlevée (2).

Il y aurait peut-être moyen de finir cette affaire à l'amiable. Vous dites que le mariage s'est fait par devant le pape, cassé ensuite par l'évêque de Rochester, et finalement reconnu valable.

Vous dites que la mère est fort entêtée, mais belle et veuve, n'est-ce pas? eh bien, faites-la enlever à son tour par un époux, ou non, qui, la rendant mère, lui ôtera la peur d'être grand-mère, cause de tout ce tourbillon d'enlèvements; car il est visible que la maman aurait passé par dessus les inconvénients du passé même avec preuves convulsives, s'il n'y avait eu mariage, ce qui détermine le titre de grand-mère!... Je suis donc d'avis que tout le monde s'embrasse et que tout cela finisse, parce que un mariage par devant le pape doit être valable, et surtout ayant été reconnu tel par le ban du Roi d'Angleterre. — Décision définitive du tribunal d'instance sans fin du département de la scène comique.

J'entends aussi que vous me disiez comment finira l'affaire que nous venons de juger.

Il faut cependant que mon métier perce aussi à travers ce chaos d'affaires *politibuno-llianiques*.

Nous avons joué hier au soir la *Jeanne Gray* de Yacazy. On prétend que c'est par respect pour moi que l'opéra a été toléré, que c'est en-

(1) Jeu de mots sur M. Troupenas, éditeur de musique.

(2) Il s'agit ici d'un procès dont on avait écrit les détails à Maria en lui demandant son avis.

à Halle et Marie Elisabeth Fagot, sans profession, en Pourceaurue. — Pierre Gilon, armurier, rue Bernalmont et Marguerite Bernard, sans profession, même rue. — Alexis Guillaume Joseph Mignon Falize, fabricant bijoutier à Paris et Jeannette Louise Elisabeth Thomas, sans profession, rue Pont-d'Isle. — Guillaume Joseph Paquier, serrurier, derrière le Palais, veuf de M. Feraud et Ant. Jnc. Josephine Alexandrine Linage, sans profession, rue d'Avroy. — Nic. Dieudonné Adolphe Sauvour, employé, rue Hocheport et Bernardine Humblet, négociante, rue Royale. — Joseph Streel, garde-magasin, rue Pont-d'Isle et Marie Jeanne Maréchal, boutiquière, rue St-Séverin.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

HUITRES ANGLAISES, chez PERET, rue Ste-Ursule.

A VENDRE un certain nombre de LAMPES ASTRALES d'atelier, dans un bon état de conservation. Il sera fait une réduction notable sur leur prix courant. S'adresser rue Saucy, près de l'Abattoir, au N° 1459. 1500

A VENDRE OU A LOUER une belle et commode MAISON, située faubourg Vivegnis, n° 266, contenant salon, place à manger, cabinet, cuisine, pompes, caves, cour et jardin, six chambres à l'étage, cabinets et un grand grenier; S'ADRESSER quai d'AVROY, n° 559. 1456.

LE MARDI 6 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, Le notaire GILON fera VENDRE dans son bois de la Marchandise d'Aras, commune de Seraing,

HUIT BONIERS DE BEAUX TAILLIS

Divisés en dix portions.

Cette vente aura lieu en la demeure du garde dans ledit bois, A CREDIT. 1510

LUNDI 5 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, LA SOCIÉTÉ ANONYME de VERRERIE, etc., établie à BRUXELLES,

FERA VENDRE AUX ENCHÈRES,

Par le ministère et à la recette de M^e GILON, Notaire à Seraing,

25 1/2 BONIERS DE TRÈS-BEAUX TAILLIS croissant dans la forêt du Val-Saint-Lambert, commune de Seraing.

Cette vente aura lieu à crédit et en six portions. On se réunira à la cantine dans l'enceinte de l'établissement du Val-Saint-Lambert à Seraing. 1509

LE SAMEDI 24 NOVEMBRE 1858, à dix heures, Le notaire PAQUE exposerà en VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, en son étude, rue Souverain-Pont,

UNE MAISON,

SISE A FRAGNÉE, N° 875, QUARTIER DU SUD, A LIEGE,

composée de deux pièces et d'une cuisine au rez-de-chaussée, d'un étage, de deux belles caves, avec avant-cour, écurie et 14 verges grandes de jardin derrière, tenant d'un côté à la ruelle du Vieux-Mayeur, de l'autre à François Mouton et au bout à M. Francotte.

Cette propriété, dans un endroit très-salubre, convient pour une maison de campagne. Son étendue et le grand rivage de la Meuse sur lequel elle se trouve la rendent propre à tout grand établissement.

S'adresser audit notaire pour connaître les conditions qui donnent beaucoup de facilité pour le paiement du prix.

VENTE

D'UNE

BELLE FERME, SITUÉE A HODCHAMPS.

LUNDI 5 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, En l'étude et par le ministère du notaire HEUSE à Louveigné.

IL SERA PROCÉDÉ,

En vertu d'autorisation légale, devant le juge de paix du canton de Louveigné.

A LA VENTE AUX ENCHÈRES,

D'UNE FERME,

Située à Hodchamps, commune de Louveigné, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, et d'environ 40 hectares de jardins, vergers, prés, terres, bois, pâtures, etc., louée au prix de 1150 francs.

Le cahier des charges est déposé chez ledit notaire HEUSE, et en l'étude du notaire DETROOZ, à Verviers, il offre toute facilité pour le paiement du prix. 1420

VENTE

PAR

autorité de justice.

LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 1858, aux dix heures du matin, Sur la Place du Marché, à Liège,

IL SERA PROCÉDÉ

PAR L'HUISSIER SOUSSIGNÉ, A LA VENTE PUBLIQUE,

DE DIFFÉRENTS OBJETS MOBILIERS, Consistant en Chaises, Tables, Horloge, Commodes, Garderobes, une quantité de bon Vinaigre, trois tonneaux de Sirop, Houblons et environ cinq mille six cents perches de Houblon, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

P.-J. LISTRAY, huissier. 1506

AVIS.

La députation permanente du conseil provincial de Liège, invite les personnes qui voudraient se rendre adjudicataires des travaux à faire pour le peinturage des croisées et des portes de l'hôtel de l'administration provinciale à Liège, à faire parvenir leur soumission cachetée, avant le six novembre prochain au greffe du gouvernement provincial.

Il peut être pris à la 2^e division des bureaux de l'administration provinciale, communication du cahier des charges et devis estimatif desdits travaux, A Liège, le 26 octobre 1858.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DE MINES

DE

HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

645 HECTARES 48 ARES 72 CENTIARES,

DÉPENDANT DES COMMUNES

DE

VINALMONT, VILLERS-LE-BOUILLET ET FIZE-FONTAINE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 19 octobre 1858, sous le n° 1817 du répertoire particulier, les sieurs Emile De Grady, agissant tant pour lui que pour Marie-Anne Hardy, son épouse, domiciliés à Abée et Jean-Théodore-Joseph Verninck de Liège, ont formé une demande en concession de mines de houille, gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de six cent quarante-cinq hectares quarante-huit ares soixante-deux centiares, dépendans des communes de Vinalmont, Villers-le-Bouillet et Fize-Fontaine et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

AU NORD-OUEST,

partant de l'endroit où le chemin de Rovreux aboutissant à celui conduisant de Wanzoul à Fumal et suivant le premier de ces chemins jusqu'à son extrémité; de ce point par une ligne droite longue de 5595 mètres finissant à la chapelle de Villers-le-Bouillet; de cette chapelle par une 2^e ligne droite longue de 1964 mètres aboutissant à la ferme du Sr. Orban située à Fize-Fontaine.

A L'EST,

de la ferme ci-dessus par une 5^e ligne droite longue de 1220 mètres se terminant à la maison du Sr. Bourguignon située au lieu dit Fays.

AU SUD,

de ce dernier point par une 4^e ligne droite longue de 1795 mètres aboutissant à l'angle Sud-Est de la maison du sieur Chamberlin; de cette dernière maison par une 5^e ligne droite longue de 425 mètres finissant à la borne Sud-Est du bois Grimont, appartenant au Sr. Moltart; de cette borne par une sixième ligne droite longue de 540 mètres aboutissant à la borne du Sud-Ouest dudit bois, puis par une septième ligne droite longue de 250 mètres se terminant à la borne Nord-Ouest dudit bois placée au ruisseau dit des Doyards; cotoyant alors dans toutes ses sinuosités le ruisseau des Doyards jusqu'au chemin des Potalles à Anthéit et ce dernier chemin jusqu'à la rencontre de celui d'Anthéit à Vinalmont; de ce point par une huitième ligne droite longue de 750 mètres finissant au ruisseau du fond Tronneux.

A L'OUEST,

du point ci-dessus par une neuvième ligne droite longue de 1050 mètres aboutissant au chemin de Moha avec celui conduisant de Wanzoul à Fumal; prenant alors ce dernier chemin et le continuant jusqu'à la rencontre de celui de Rovreux; point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers le quatre-vingt-unième panier des mines qu'ils extrairont sous leurs propriétés ou telle indemnité qu'il plaira au gouvernement de déterminer dans l'acte de concession à intervenir.

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTÉ :

1^o Les collèges des bourgmestre et échevins de Liège, Huy, Vinalmont, Villers-le-Bouillet, Fize-Fontaine et Abée feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois de publication les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues. Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 25 octobre 1858.

Présens : MM. B^m Vandestein, gouverneur,

président, Delfosse, Scrone, Hubart, Lhot-

neux, Gouvy, Lekeu et Warzee, greffier.

Pour expédition conforme,

Le greffier de la province de Liège,

F. N. J. WARZÉE.

AVIS.

La députation permanente du conseil provincial de Liège invite les personnes qui voudraient se rendre adjudicataires de la fourniture de divers objets mobiliers nécessaires au tribunal de 1^{re} instance de Liège, à faire parvenir leur soumission avant le 15 novembre prochain au greffe du gouvernement provincial à Liège.

Il peut être pris communication de l'état indicatif et estimatif desdits objets à la 2^{me} division des bureaux de l'administration provinciale.

BOURSES.

LONDRES, LE 27 OCTOBRE.

Table of exchange rates for London, Oct 27. Columns include various currencies and their values.

ANVERS, LE 29 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Antwerp, Oct 29. Columns include various currencies and their values.

BRUXELLES, LE 29 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Brussels, Oct 29. Columns include various currencies and their values.

VIENNE, LE 22 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Vienna, Oct 22. Columns include various currencies and their values.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 29 OCTOBRE 1858.

Table of market prices for Liège, Oct 29. Columns include various goods and their prices.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, N° 622, à Liège.